



Principaux messages du L7 à la présidence française du G7

Paris, 6 juin 2019

Le G7, sous présidence française en 2019, compte s'attaquer aux différentes dimensions des inégalités. Ce faisant, il peut apporter une vision collective pour une réforme de la gouvernance mondiale et proposer un programme d'action pour lutter efficacement contre les inégalités. Le « Labour 7 » (L7) des syndicats appelle le G7 à agir pour un nouveau contrat social fondé sur le dialogue social et les accords tripartites, ainsi que pour un modèle de croissance économique plus inclusif et plus durable.

Pour inverser l'accroissement à long terme des inégalités, il faut renforcer la négociation collective

Dans un contexte caractérisé par des inégalités économiques et sociales profondes, par la contraction des classes moyennes et par l'augmentation concomitante des emplois précaires et des formes atypiques d'emploi, il est indispensable que le renforcement du pouvoir de négociation des travailleurs soit placé au cœur des priorités du G7.

Le G7 doit agir contre le déclin systématique de la portée et de la couverture des conventions collectives et s'engager fermement en faveur du dialogue social, des droits humains et des normes du travail, de la protection sociale, et entériner le principe d'une Garantie universelle pour les travailleurs, tel que prôné par la Commission de l'OIT sur l'avenir du travail.

L'urgence de politiques budgétaires coordonnées

Le G7 doit de toute urgence proposer un train de mesures coordonnées en matière de politique budgétaire, et inciter d'autres instances internationales en ce sens, notamment le G20, l'OCDE et le FMI, en vue d'empêcher que le ralentissement actuel ne se transforme en une crise véritable. Ce train de mesures devrait relancer les investissements publics et les services publics pour des économies numérisée à bas carbone, l'économie du soin ainsi que les systèmes de formation et d'éducation publique, réduire les inégalités entre

les régions et permettre l'inclusion des groupes vulnérables et des migrants au sein de nos sociétés.

Aborder l'égalité des genres au moyen de mesures concrètes

Le G7 doit s'accorder sur un ensemble de politiques ambitieuses concernant l'égalité des genres et le pouvoir d'agir des femmes, notamment par : la lutte contre la violence et le harcèlement contre les femmes et l'écart salarial entre sexes, l'augmentation du taux de participation des femmes sur le marché du travail et leur sécurité de l'emploi, tout en réduisant la ségrégation dont elles sont victimes sur le marché du travail. Ceci doit s'appuyer sur une palette de mesures pour la transparence, l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle, les congés et les incitations à la formation, notamment dans les disciplines STIM (science, technologie, ingénierie et mathématiques).

Le L7 est en faveur de la création d'un Partenariat pour l'égalité des genres, et pour la participation des syndicats et des représentants des travailleurs au sein du Conseil consultatif du G7 sur l'égalité des genres.

Concevoir des plans pour une Transition juste vers des économies numérisées à bas carbone

Le cadre de la « Transition juste » est un mécanisme reconnu à l'échelon international pour les accords sur le changement climatique. Ce cadre devrait être étendu au changement numérique et inclure des systèmes universels de protection sociale, des politiques actives du marché du travail, des institutions du marché du travail, des systèmes de formation continue pour adultes, ainsi que des politiques industrielles et des plans d'investissements.

Le G7 se doit d'entériner la « Transition juste » comme objectif politique afin de garantir que les travailleurs ne seront pas ceux à payer le coût de l'ajustement à la décarbonisation, à la numérisation et aux nouvelles technologies de production et de prestation de services.

De nouvelles règles pour l'économie numérique

La numérisation comporte de nombreuses opportunités de croissance et de bien-être, mais également un certain nombre de risques. Les lacunes réglementaires créées par les nouveaux modèles économiques du numérique sont multiples et doivent être comblées pour ce qui a trait à la législation en matière d'emploi, de fiscalité, de concurrence et des droits des citoyens dont celui à la vie privée.

La diffusion des emplois atypiques dans l'économie des plateformes exige une législation adaptée afin de recourir à une classification correcte des statuts des travailleurs et de corriger les erreurs dans cette classification. Elle exige aussi des droits à une négociation collective plus inclusive capable de garantir les mêmes droits pour toutes les formes d'emploi. Cela inclut des critères d'emploi définis pour sortir les travailleurs du statut, forcé, d'indépendants mais aussi du secteur informel.

Les règles de la concurrence ne sont pas adaptées pour faire face aux niveaux alarmants de concentration des entreprises de l'économie numérique, ni à l'impact de cette dernière sur le pouvoir de négociation des travailleurs. La fiscalité des entreprises doit être revue pour mieux tenir compte de ces nouveaux modèles économiques et de l'importance accrue des actifs incorporelle, ainsi que pour mieux protéger les droits des États à lever l'impôt. Plus globalement, le même niveau de transparence et de redevabilité doit s'appliquer à toutes les entreprises et à toutes les relations d'emploi.

Le G7 doit agir pour une approche de la transformation numérique et de l'intelligence artificielle (IA) qui soit centrée sur l'humain, en s'appuyant notamment sur la récente Recommandation de l'OCDE sur l'IA. Le Groupe d'experts international sur l'IA doit inclure les syndicats pour tout ce qui concerne les effets de la numérisation sur le monde du travail.

Restaurer la confiance avec un agenda commerce et investissement progressiste

Pour regagner la confiance dans un système de commerce et d'investissement international qui soit au service de tous, le G7 doit promouvoir les traités comportant des clauses sociales de l'OIT contraignantes, le droit de réglementer et le droit à des services publics de qualité, mais aussi renforcer ses propres accords antérieurs concernant la responsabilité et le devoir de vigilance des entreprises dans les chaînes d'approvisionnement. Le G7 doit appeler à une réelle cohérence entre les normes de l'OIT, les règles de l'OMC, les politiques des Institutions financières internationales et l'OCDE, y compris ses instruments sur la Conduite responsable des affaires.